



Refus de donner les enfants pour les vacances

Par **gestraud**, le **02/12/2008** à **20:24**

Bonjour, mon ami est en instance de divorce. Il devait avoir ses deux filles pour la première semaine des vacances de Noël comme cela a été stipulé par le juge. Nous avons envoyé une lettre recommandée à sa femme pour la prévenir que nous viendrions bien chercher les filles, cependant celle-ci ne veut pas parce qu'elle a déjà prévu de passer Noël avec ses filles.

Que devons-nous faire?

Merci

Par **magali29**, le **02/12/2008** à **22:46**

Bonsoir, que dit le jugement au sujet des vacances de Noël?

Par **gestraud**, le **03/12/2008** à **10:25**

Bonjour, il dit que les années paires, nous devons avoir les filles la première semaine des vacances de Noël. Donc c'est ce que nous avons demandé.

Mais Madame refuse

Par **Marion2**, le **03/12/2008** à **10:33**

Bonjour gestraud,

La Maman vous a t'elle répondu par écrit qu'elle refusait de vous laisser les enfants pour la 1ère semaine des vacances de Noël ?

Si c'est le cas, allez à la gendarmerie avec le jugement et déposez une main courante en demandant que la Maman soit convoquée pour lui rappeler les droits du père.

Cordialement

Par **gestraud**, le **03/12/2008** à **10:46**

Non c'est par téléphone, le problème c'est que les filles se trouvent à 700 km de chez nous. Donc nous allons devoir faire la route pour rien. Si nous portons plainte pensez vous que ça puisse aboutir à quelque chose.

Par **Marion2**, le **03/12/2008** à **11:02**

Envoyez une mise en demeure en recommandée AR à la Maman en lui indiquant, que comme le prévoit le jugement, vous viendrez chercher les enfants pour la 1ère semaine des vacances de Noël (indiquez la date exacte ainsi que l'heure) et qu'en cas de refus de sa part une plainte pour non présentation d'enfants sera déposée à son encontre.

Que votre ami contacte rapidement son avocat afin qu'il intervienne auprès de l'avocat de la Maman.

Bon courage

Par **gestraud**, le **03/12/2008** à **11:08**

Merci de votre réponse et de votre aide.

Cordialement

Sonia